



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RAPPORT DU JURY

---

Accès à l'emploi d'adjoint administratif  
de la DGSE



Session 2021

# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. STATISTIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL.....</b>	<b>3</b>
1. Epreuve d'admissibilité	
2. Epreuve d'admission	
<b>III. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS.....</b>	<b>4</b>

L'examen des dossiers de candidature du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de la direction générale de la sécurité extérieure s'est déroulé du 28 juin au 31 août 2021. Les entretiens avec les candidats sélectionnés ont eu lieu du 20 septembre au 8 octobre 2021.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril 2021, le nombre total de places offertes était de **12**.

## I. STATISTIQUES

Le bureau des concours et examens professionnels a reçu **1088** candidatures. Après vérification de la recevabilité de ces dossiers, le nombre de candidatures étudiées par la commission de recrutement a été de **1063** dont 727 femmes (68%) et 336 hommes (32%).

179 candidats ont été déclarés admissibles (soit 17% des candidatures). Mais, suite à 36 désistements, le nombre de candidats auditionnés a été de **143**.

Les délibérations de la commission de recrutement ont eu lieu le 08 octobre 2021, au terme desquelles **41** candidats ont été retenus : 12 candidats en liste principale et 29 en liste complémentaire. 34 femmes et 7 hommes composent ces listes.

Le dernier candidat de la liste principale a obtenu la note moyenne de 16/20 et le dernier admis de la liste complémentaire celle de 12/20.

## II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

### 1- Epreuve d'admissibilité

Les membres de la commission de recrutement ont établi une sélection à partir du CV et de la lettre de motivation des candidats.

Le choix a été fait de ne pas retenir les candidats dont les documents transmis étaient illisibles.

La commission a valorisé les dossiers présentant un parcours professionnel laissant présager une bonne capacité d'adaptation et spécifiant une réelle motivation à occuper des fonctions d'adjoint administratif.

La diversité des expériences professionnelles a également été attentivement étudiée.

### 2- Epreuve d'admission

Les membres de la commission ont porté leur attention sur les principaux critères suivants :

- une présentation individuelle claire et construite ;
- une connaissance minimale du Service (missions, organisation, valeurs : informations disponibles sur le site internet de la DGSE) ;
- une appréhension du milieu professionnel ;
- un projet de carrière cohérent et mûri.

La gestion du stress et du temps, l'aptitude au travail en équipe, le dynamisme et l'ouverture d'esprit ont également permis à la commission de différencier les postulants.

*Le jury a été particulièrement sévère envers les candidats :*

- qui n'avaient manifestement pas préparé l'épreuve et qui ne respectaient pas le temps de parole alloué ;
- n'ayant aucune connaissance de leur futur environnement professionnel. La commission a été particulièrement étonnée de la méconnaissance totale de l'organisation et des missions de la DGSE de certains candidats ;

- incapables de présenter leur parcours et projet professionnel sans notes ou supports écrits.

***La commission a valorisé :***

- une présentation orale claire, cohérente et illustrée d'exemples ;
- des parcours diversifiés ;
- la sincérité des candidats sur leurs parcours et leur personnalité ;
- la capacité d'adaptation des candidats aux missions et environnement professionnel de la DGSE.

### **III. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS**

Les membres de la commission félicitent chaleureusement les candidats admis et remercient également l'équipe du bureau des concours et examens professionnels pour l'organisation des épreuves et leur grande disponibilité.